ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

centres de santé

Question au Gouvernement n° 2442

Texte de la question

FERMETURE DE DISPENSAIRES DE LA CROIX-ROUGE
EN REGION PARISIENNE

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le ministre de la santé et des solidarités, le 2 janvier au matin, plusieurs dizaines d'habitants de la Seine-Saint-Denis ont trouvé portes closes au centre de santé de la Croix-Rouge où ils avaient l'habitude de se faire soigner. M. Mattei, président de la Croix-Rouge française, venait brutalement de décider la fermeture des dispensaires de Drancy, du Blanc-Mesnil et de celui de ma ville, le centre Blumenthal d'Épinay-sur-Seine. Nous avons reconnu là une méthode : absence de concertation, opacité totale dans la prise de décision, justifications fallacieuses. Aucune recherche de solution n'avait été entreprise par la Croix-Rouge, qui semble uniquement soucieuse de quitter au plus vite la Seine-Saint-Denis. La mobilisation exceptionnelle des salariés, des usagers et des citoyens de nos villes a permis une prise de conscience nationale. La réouverture des centres depuis quelques jours ne peut simplement relever du fait que M. Mattei n'a pas respecté les procédures légales.

Ce sont les voix des administrateurs représentant l'État qui l'ont porté à la présidence de la Croix-Rouge après le fiasco de la canicule. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Avait il un mandat du Gouvernement pour faire disparaître l'offre de soins dentaires pour les personnes les plus défavorisées de nos villes ? Avait-il un mandat du Gouvernement pour déséquilibrer la politique de prévention mise en place dans nos quartiers ? Avait-il un accord du Gouvernement pour quitter ces quartiers où il faudrait plutôt renforcer la lutte contre les inégalités, notamment en matière de santé ?

Les discours du Gouvernement sur les banlieues atteignent leurs limites quand de telles décisions, injustes pour nos habitants et scandaleuses d'un point de vue éthique, sont prises. Allez-vous, monsieur le ministre, agir pour assurer la pérennité de ces centres de soins à Épinay, en Seine-Saint-Denis et dans tous les quartiers populaires où l'on doit lutter contre les inégalités ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités.* Monsieur le député, je vous pose moi aussi une question. *(" Non ! C'est à vous de répondre aux nôtres ! " sur les bancs du groupe socialiste.)* Avez-vous un mandat de la population de Seine-Saint-Denis pour soulever la polémique ou pour chercher des solutions ? *(Protestations sur les mêmes bancs. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Henri Emmanuelli. Où vous croyez-vous ?

M. le ministre de la santé et des solidarités. Je ne sais pas ce qu'il en est pour vous. En ce qui me concerne, mon mandat, celui du Gouvernement, c'est de trouver des solutions pour préserver l'accès aux soins dans ce département.

Nous nous en sommes entretenus au début de l'année : vous le savez, dès la fin du mois de décembre, j'ai saisi le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales pour avoir un point précis de la situation. Je lui ai aussi demandé, dès la semaine dernière, de rencontrer l'ensemble des acteurs. J'ai fait la même demande au préfet, qui devra rencontrer, avant la fin du mois, l'ensemble des élus et des acteurs du système de santé pour

trouver des solutions durables.
M. Henri Emmanuelli. Répondez à la question !
M. le ministre de la santé et des solidarités. Vous ne pouvez pas dire que la Croix-Rouge se désengage de Seine-Saint-Denis. Je vous rappelle qu'elle dispose de 21 délégations sur 40 communes, de 350 secouristes, de plus de 600 bénévoles,...
M. François Lamy. Et des administrateurs d'État !
M. le ministre de la santé et des solidarités. ...qui se dévouent tous les jours dans ce département pour porter secours à celles et ceux qui en ont besoin. *(" Répondez à la question ! " sur les bancs du groupe socialiste.)* La polémique n'intéresse que vous. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)* Ce qui m'intéresse moi, c'est la recherche de solutions durables. En réalité, ces centres assurent 1 % à 1,5 % des examens médicaux. Il faut, certes, trouver une solution. Le problème est plus important pour les consultations dentaires, qui représentent près de 9 % des consultations. Ma responsabilité, celle de chacun, est de trouver des solutions durables au-delà du mois de mars. La polémique intéresse peut-être certains. Moi, je m'attache à trouver des solutions.
M. Christian Bataille. Lesquelles ?
M. le ministre de la santé et des solidarités. Rendez-vous fin mars pour constater si l'accès aux soins est préservé. Vous verrez que la réponse sera oui ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
M. Jean Glavany et M. Henri Emmanuelli. Respectez le Parlement !

Données clés

Auteur : M. Bruno Le Roux
Circonscription : Seine-Saint-Denis (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2442
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 janvier 2006
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 janvier 2006